

J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D

Répartition



Espèce endémique du sud-ouest européen (France et péninsule ibérique)



L'espèce est présente dans le Sud-Ouest du pays, du département de la Sarthe au nord, jusqu'au sud du pays.



Espèce considérée comme éteinte à l'échelle du Limousin. Observée et considérée commune sur la Vienne par Martin (1907), elle n'a pas été revue depuis.



Détermination

Libellule jaune et noire



Yeux ne se touchant pas



Pattes noires à bandes jaunes



♂ Appendices anaux fourchus (2 pointes)



Thorax : ligne thoracique coupée, bande antéhumérale plus étroite que les 2 bandes noires qui l'entourent



♀ Lame vulvaire en forme de sabot de chèvre

Famille : Gomphidae
 Genre : Gomphus
 Taille : 47-50 mm

Exuvie



Présence d'une pyramide anale (Anisoptères), masque plat, antennes en massue (4 articles) (Gomphidae), proéminences pointues sur les palpes labiaux (*Gomphus*)



Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates - Limousin



Gomphe de Graslin

Gomphus graslinii

Rambur, 1842

A NOTER :

Espèce à rechercher sur les cours d'eau de la région.

Principes de conservation

Le Gomphe de Graslin est principalement menacé par les modifications des caractéristiques écologiques des cours d'eau (recalibrages, pollution,...).

Habitats

Libellule inféodée aux cours d'eau divers : fleuves, rivières, ruisseaux, y compris parfois les milieux annexes aux cours d'eau ou bien encore les retenues hydroélectriques (barrages).

Plan Régional d'Actions en faveur des Odonates - Limousin

Ile de Chaillac
Chaillac-sur-Vienne, 87



Ile de la Porte
Aixe-sur-Vienne, 87



Ile de la Porte
Aixe-sur-Vienne, 87



Plus d'informations :
www.conservatoirelimousin.com
<http://assoslo.free.fr/>
<http://odonates.pnaopie.fr/>

Avec le soutien financier de

